

# Détention d'arme de CAT B

Formalités à remplir pour obtenir une autorisation de Détention d'arme de catégorie B

Depuis le 27 février 2024 cette demande se pratique par le biais du site SIA.

Cliquez sur l'onglet « MES DEMARCHES » (en haut à gauche), deux onglets apparaissent : FAIRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION et CREATION CARTE CEAF.

**VOUS devez** passer par la case correspondante à votre cas et suivre les indications. TOUS les documents papiers que nous fournissions auparavant sont à scanner sur votre ordinateur pour les intégrer au site.

## Pièces à fournir :

- Copie pièce d'identité recto/verso(en cours de validité)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Justificatif de détention d'un coffre-fort ou d'une armoire forte (si vous ne détenez plus la facture : photographier le coffre et établir attestation manuscrite par laquelle ce coffre est votre propriété et qu'il est en état de fonctionnement).
- Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales (à demander au service État Civil de la Mairie du lieu de naissance – pour les Français né à l'étranger demander au ministère des affaires étrangères)
- Avis préalable de la Fédération Française de Tir (ou feuille verte) à me demander.

La Copie de la licence de tir en cours de validité et le certificat médical ne sont pas à intégrer « **normalement** » car le SIA est interconnecté avec ITAC et EDEN.